



Refus de reconnaître le danger dans le cas d'inclusions intenable

Une normalisation des situations de violence qui ne dit pas son nom

Lors de la Formation extraordinaire spécialisée dans les questions de santé et de sécurité au travail de ce mercredi 14 mai, convoquée à la demande du SNUDI-FO 77, l'administration a refusé de reconnaître qu'une enseignante de l'école de Villiers-Saint-Georges est victime d'un danger permanent pour son intégrité morale et physique, alors que celle-ci subit depuis septembre, coups, morsures, griffures, insultes, jets d'objet et de mobilier.

Une situation largement étayée par une vingtaine de fiches SST et faits établissement, 6 IP et de nombreuses photos. Ces éléments, qui pourtant documentent une violence quotidienne insupportable ne semblent pas suffisamment probants aux yeux de la DSDEN pour la convaincre d'un danger !

Faudrait-il un drame rapporté par la presse pour déclencher une prise de conscience de notre hiérarchie ?

Alors que cette instance se réunissait de façon extraordinaire pour établir la réalité du danger, ce qui était précisément son objet, la DSDEN a usé d'artifices réglementaires pour ne pas avoir à se prononcer.

FO a été la seule organisation syndicale à contester la lecture réglementaire erronée de l'employeur, et à dénoncer ce mépris du danger pour la santé de l'enseignante concernée.

Tandis que de très nombreux enseignants subissent des situations similaires, la DSDEN renvoie un message inquiétant qui tend à institutionnaliser la violence en milieu scolaire comme norme professionnelle à laquelle il faudrait s'adapter !

Pour le SNUDI-FO 77, ce refus est un déni inacceptable !

Il appelle et invite tous les personnels à continuer de se saisir des outils réglementaires pour faire valoir leurs revendications, défendre leurs conditions de travail, et à se mobiliser, y compris par la grève pour garantir leur sécurité morale et physique.

Melun, le 15/05/2025